RETROCESSION DE MEDICAMENTS

(Pharmacie, pôle T, niveau -1)

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 16h30

PASS (Permanence d'Accès aux Soins) du lundi au vendredi de 11h00 à 16h00

Le samedi : de 9h à 13h

☎ Accueil Pharmacie / Rétrocession : 01.61.69.75.60

Avant de vous présenter à la pharmacie, merci de suivre les consignes suivantes :

❶ Vous enregistrer, au bureau des Admissions, Pôle C - niveau 0 (ouvert du lundi au vendredi à partir de 8h30 et le samedi à partir de 9h) avec les pièces justificatives suivantes :

- ✓ **Une pièce d'identité** (carte d'identité, passeport, carte de séjour, titre de circulation, livret de famille pour les enfants mineurs)

- ✓ **Votre carte vitale** ou l'attestation de droits à l'Assurance maladie ou encore votre attestation AME (Aide Médicale d'Etat)

- ✓ **Votre carte d'adhérent à une mutuelle** ou votre attestation CMU (Couverture Maladie Universelle)

- ✓ **Un justificatif de domicile** (facture gaz, électricité, quittance de loyer, attestation d'hébergement)

❷ Vous rendre à la Pharmacie, niveau -1 (prendre l'ascenseur au pôle T), muni de l'original de votre **ordonnance** et du **document d'enregistrement** des Admissions. *Suivre les pas au sol marqués « Rétrocession médicaments semaine ».*

❸ Le samedi *suivre les*

(affichées au mur) depuis la sortie de l'ascenseur

Dr Marie-Laure MAËSTRONI – Pharmacien Chef de Service